

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juin 2014

Présents : M Camille MARIE, Maire.

M Éric DE LAFORCADE, Mme Martine CORBIERE, Mme GOUESLARD Pierrette, adjoints

M PAUMIER Mickaël, Mme LADROUE Alexandra, M LETROUVE Bernard, M HEURTAUX Daniel, LETASSEY Georges, M GUILLOCHE Anthony, Mme DOUBLET Gisèle.

Etait absent excusé :

Etait absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Martine CORBIERE

Date de convocation : le 27 mai 2014

Lecture du compte rendu du 05 mai 2014 n'appelle aucune observation. Il est adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance

FINANCES/INDEMNITES DE FONCTIONS VERSEES AUX ADJOINTS

1. DEL020614-01 : Indemnités versées aux Adjoints.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 25 avril 2014 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoints au Maire au taux de 6.6% de l'indice 1015 à compter du 04 avril 2014.
- **DIT QUE** cette délibération annule et remplace celle du 05 mai 2014.

ASSAINISSEMENT

1. Point de situation relative à l'assainissement collectif

M Éric DELAFORCADE informe le conseil de la transmission aux particuliers, des conventions relatives à la réalisation de travaux en domaine privé de raccordement d'habitation au réseau d'assainissement ainsi que du courrier les autorisant à effectuer les travaux.

2. Appel d'offre pour une entreprise en charge de la réception des travaux de raccordement

Les contrôles consistent à réaliser pour chaque branchement (50 unités au maximum):

1. Le contrôle visuel de la boîte de raccordement et des regards intermédiaires situés en domaine privé.
2. Le contrôle de séparation des eaux pluviales et des eaux usées par test à la fumée.
3. Le contrôle du raccordement de toutes les eaux usées de l'immeuble par test au colorant.
4. L'établissement du certificat de conformité.

Le coût unitaire de ces prestations peut être estimé à 120 € HT.

Le montant global du marché serait donc de 6000 € HT. Ce montant est inférieur au seuil de 15 000€ HT (seuil légal pour les achats d'études et de prestations) au-delà duquel la consultation doit faire l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales (WF, Manche libre, BOAMP...).

Les modalités de la publicité sont donc laissées au libre choix du maître d'ouvrage qui doit toutefois réaliser une mise en concurrence effective.

Il est donc proposé de consulter directement 4 sociétés spécialisées dans ce type de prestation, entre autres :

STGS 22, rue des grèves, CS 15170, 50307 AVRANCHES CEDEX 7.

SAUR 8, allée du Château de la Mare 50200 COUTANCES.

SOGETI INGENIERIE Caen, 7 rue Charles Sauria, 14123 IFS.

SA2E Ingénieurs Conseils, 26 Basse Rue, 14 112 BIEVILLE BEUVILLE.

Le conseil municipal approuve la proposition ci-dessus.

ESPACES VERTS

1. Mise en œuvre du projet de fleurissement du bourg et d'aménagement des espaces verts

Après avoir entendu le projet de la commission en charge du fleurissement du bourg, le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à l'achat de fleurs à l'établissement ROMUALD de COUTAINVILLE POUR LA SOMME DE 122.88€ TTC.

2. Achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse

La commission « espaces verts », après avoir consulté plusieurs fournisseurs, propose au conseil l'achat d'une tondeuse pour un montant de 674.25 HT (soit 809.10€ TTC) et d'une débroussailleuse pour un montant de 633.75 HT (soit 760.50€ TTC)

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions de la commission

DECIDE l'acquisition d'une tondeuse et d'une débroussailleuse pour un montant total de 1 569.60 € TTC

ECOLE/COMPTE RENDU RELATIF AU SIGAS

Mme Martine CORBIERE, 2^{ème} Adjointe, expose au conseil que depuis leur nomination au sein du sigas, deux réunions ont été organisées dans lesquelles ont été, dans un premier temps, défini les rôles de chacun, ensuite, s'en est suivie une visite des locaux sur les sites de Trelly et de Contrières (écoles et cantines).

Il en résulte, pour Contrières, qu'un entretien avec l'agent des services de la cantine devra être prévu afin de définir, avec sa collaboration, les procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire, les affichages obligatoires... qui doit être appliqués. Une fiche de poste définissant clairement ses tâches sera prochainement élaborée et une formation adaptée lui sera proposée.

M LETASSEY Georges est intervenu récemment pour améliorer l'aménagement de la cuisine.

Autres points pratiques :

- il faut rendre disponible un point d'eau (lavabo) près des toilettes extérieures. Les enfants ne doivent pas avoir accès à la cuisine, tel que cela se pratique actuellement. Le conseil municipal, afin de résoudre ce problème, autorise l'accès aux toilettes de la salle des Fêtes, l'agent d'entretien sera en charge de maintenir propre les toilettes et de les fermer dès que les enfants seront en classe.

- il est possible que les activités périscolaires aient lieu (surtout en hiver) dans les pièces situées à l'étage de l'école. Mme Corbière suggère de rafraîchir les lieux, ou au moins les nettoyer. Un peu de rangement ou rafraîchissement est également à prévoir, dans les pièces à l'arrière de la salle de classe.

- Mme Savary paulette et Mme Corbière Martine ont rencontré : Mme Perrina Clémentine, Directrice du RPI, Mme Pagali Julia, professeur des écoles remplaçante à Contrières, puis les aide-maternelles de Trelly.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les horaires des agents du RPI sont actuellement étudiés afin de pouvoir être mis en place en septembre. Mme Corbière informe qu'un poste d'ATSEM est à pourvoir à Trelly du fait de la demande de mise en disponibilité de droit de Mme Caroline TABARD.

- Mme Corbière Martine informe les membres présents qu'en ce qui concerne les nouveaux rythmes scolaires, une réunion a eu lieu avec la communauté de communes (Lucie Tison) le 22 mai dernier pour la mise en place des activités du 1^{er} trimestre.

Le conseil d'école aura lieu le 10 juin 2014 et une réunion publique d'information est programmée par la communauté de communes le 17 juin 2014 à 20h15 à la salle des fêtes de Trelly.

BATIMENTS COMMUNAUX

Réflexion relative au devenir des bâtiments communaux

Réflexion est faite des membres présents sur les projets à venir. Notamment concernant la salle polyvalente et l'accessibilité de la Mairie. Ce point nécessite un travail de groupe en amont.

AFFAIRES DIVERSES

- M le maire suggère de remplacer les panneaux de village. Des devis devront être sollicités.
- Vente d'herbe de la parcelle ZE 185 186 et 187 : pas de proposition.
- M le maire propose l'achat de livres
- Pour la pose d'un miroir au carrefour de monceaux, le conseil municipal sollicitera une aide au titre des amendes de polices courant novembre.
- Mme LADROUE Alexandra informe de la réunion organisée par Manche Numérique qui aura lieu le 17 juin 2014 au Pieux.
- Mme Corbière Martine informe que Mme MARCHAND Evelyne offre de nombreux livres à la commune qui peut soit les conserver et/ou les mettre à disposition des habitants, soit, lors du vide grenier, les vendre et de donner les bénéfices aux écoles.

La séance est levée à 21 H47

Le maire